

**Note d'information destinée aux nouveaux membres de l'Activité conjointe OCDE-CAD  
sur la passation des marchés : « Lier les travaux de l'Activité conjointe et la gouvernance »**

1. **Genèse de l'Activité conjointe : la table ronde du CAD et de la Banque mondiale sur le thème « Renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine de la passation des marchés (2003-2004) »**
  - a. Sous le patronage de la Banque mondiale et du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), les pays en développement et les donateurs bilatéraux et multilatéraux intéressés ont coopéré ensemble en 2003 et 2004 au sein d'une structure unique en son genre réunissant des spécialistes de la passation des marchés et des praticiens du développement ayant une connaissance pratique de la passation des marchés.
  - b. Cette initiative a été initialement conçue comme s'inscrivant dans le prolongement de la Recommandation du CAD sur le déliement de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés. Elle visait aussi à appuyer les efforts entrepris par la Banque mondiale pour renforcer les systèmes de passation des marchés dans le cadre de rapports analytiques (CPAR), et le rôle moteur joué par celle-ci au sein du Groupe des responsables de la passation des marchés des banques multilatérales de développement en vue d'harmoniser leurs directives respectives en matière de passation des marchés et documents types dans ce domaine. Après la réforme de l'architecture des organes subsidiaires du CAD-OCDE, les activités de la Table ronde ont été intégrées dans le programme de travail du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide. Stephen Chard du DFID et Robert Hunja de la Banque mondiale ont été invités à coprésider la Table ronde.
  - c. L'objectif global de cette initiative conjointe CAD-OCDE/Banque mondiale était de renforcer les systèmes de passation des marchés des pays partenaires et l'appropriation par ceux-ci du processus de passation des marchés, ainsi que d'améliorer l'efficacité de l'aide en promouvant l'harmonisation du recours à ces systèmes.
  - d. Il est intéressant de noter les noms de certains des participants à la première réunion de la Table ronde tenue à Paris les 22 et 23 janvier 2003 : Henry Malinga d'Afrique du Sud, Jocelyn Comtois et Michaël Lawrance du Canada, Mogens Strunge Larsen du Danemark, Karl-Heinz Wascher d'Allemagne, Tore Selvig de Norvège, Edgar Agaba d'Ouganda, Kirsten Jensen du PNUD, Robert Hunja, Pam Bigart et Asha Ayoung de la Banque mondiale. Si certaines de ces personnes n'exercent plus les mêmes fonctions, toutes participent encore activement aujourd'hui aux travaux de l'Activité conjointe.
  - e. Les travaux de la Table ronde ont abouti en décembre 2004 à l'adoption de la « Déclaration de Johannesburg » et à l'élaboration de trois documents sur les bonnes pratiques intitulés « Intégration et renforcement de la passation des marchés publics », « Renforcement des capacités en matière de passation des marchés » et « Calibrage, suivi et évaluation ».
  - f. En février 2005, le CAD a publié les trois documents sur les bonnes pratiques dans l'édition provisoire du document de référence du CAD : « *Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité, Volume 3 : Renforcer les pratiques de passation des marchés dans les pays en développement* », destiné à figurer parmi les ouvrages présentés au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Paris. (Le texte intégral de ce document, en français et en anglais, peut être consulté sur le site web de l'Activité conjointe.)

## 2. L'Activité conjointe du CAD-OCDE sur la passation des marchés (2005- )

- g. En juillet 2005, Robert Hunja et Stephen Chard, co-Présidents de l'ancienne Table ronde, ont été invités à coprésider une nouvelle structure en cours de création sous la forme d'un organe subsidiaire du Groupe de travail du CAD-OCDE sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des donateurs ; il s'agissait de l'Activité conjointe sur la passation des marchés. Kirsten Jensen du PNUD – Copenhague a également été invité à assurer à titre provisoire le secrétariat des co-Présidents. Ce groupe informel composé de trois personnes a été appelé « le Groupe de base » (Core Group) de l'Activité conjointe. Au cours de l'automne et de l'hiver 2005-2006, le Groupe de base et les suppléants des co-Présidents, Margaret Robinson du DFID et Pam Bigart de la Banque mondiale, ont participé à plusieurs conférences téléphoniques et à une réunion organisée à Ottawa. Au cours de l'automne également, Stephen Chard a démissionné de ses fonctions de co-Président de l'Activité conjointe et les donateurs membres du Groupe des responsables de la passation des marchés du Groupe Nordic Plus (comprenant la Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Canada et l'Allemagne) ont désigné Jocelyne Comtois pour le remplacer.
- h. A la suite du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et de l'adoption de la Déclaration de Paris en mars 2005 par les donateurs et les pays partenaires, le Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF) est devenu la principale enceinte internationale où la communauté des donateurs bilatéraux et multilatéraux, à laquelle s'associent des pays en développement de plus en plus nombreux, débat de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. En conséquence, il ne s'agissait plus d'élaborer des politiques et de chercher un consensus mais de veiller à l'exécution des engagements dans les pays, les bonnes pratiques convenues ayant fait naître des attentes grandissantes en matière de réforme et de changement des comportements. Dans ce contexte nouveau, le Groupe de travail a élaboré son programme de travail pour 2006-2008 dans le but de :
1. Soutenir les efforts de diffusion des messages contenus dans la Déclaration de Paris et encourager la mise en œuvre de celle-ci.
  2. Appuyer l'exécution des engagements de partenariat sur l'harmonisation et l'alignement, en mettant l'accent notamment sur les résultats, la gestion des finances publiques et la passation des marchés.
  3. Faire fonction de centre de liaison dans le cadre duquel les institutions associées à l'exécution des engagements énoncés dans la Déclaration de Paris peuvent rendre compte des progrès accomplis à cet égard en vue d'un partage de l'expérience, de l'analyse et de l'amélioration des politiques et des pratiques.
  4. Donner suite au mandat qui lui a été confié par la Déclaration de Paris concernant le suivi des indicateurs de progrès et des engagements de partenariat.
- i. Pour ce faire, le Groupe de travail s'appuie sur les connaissances techniques et les avis de ces quatre Activités conjointes spécialisées dont les programmes de travail de travail ont été réunis dans le plan de travail consolidé :
1. Activité conjointe sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement.
  2. Activité conjointe sur la gestion des finances publiques.
  3. Activité conjointe sur la passation des marchés.

#### 4. Activité conjointe sur le suivi de la Déclaration de Paris.

- j. Conformément au mandat qui lui a été donné par le GT-EFF fin 2005, l'Activité conjointe sur la passation des marchés doit notamment superviser la mise en œuvre des aspects de la Déclaration de Paris en rapport avec la passation des marchés et le lancement d'activités propres à assurer des progrès vers les objectifs cibles dans le domaine de la passation des marchés. Elle doit s'appuyer sur les travaux entrepris en 2003-2004 dans la Table ronde du CAD-OCDE et de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités de passation des marchés. L'Activité conjointe doit s'attacher tout particulièrement à favoriser l'harmonisation des pratiques des donneurs et l'alignement sur les systèmes des pays partenaires. Elle doit aussi coordonner ses travaux avec l'Activité conjointe sur la gestion des finances publiques et l'Activité conjointe sur le suivi de la Déclaration de Paris afin de renforcer les synergies et la complémentarité des programmes de travail respectifs. (Le plan de travail de l'Activité conjointe est présenté dans le site web de celle-ci.)
- k. L'Activité conjointe a tenu sa première réunion à Manille du 8 au 10 février 2006 pour examiner la première version de la méthodologie commune d'étalonnage et d'évaluation des systèmes publics de passation des marchés. (Le compte rendu succinct de la première réunion de l'Activité conjointe peut être consulté sur le site web de celle-ci. Bernard Becq a remplacé Robert Hunja à la Banque mondiale et participé à la réunion de l'Activité conjointe en tant que co-Président représentant de la Banque mondiale. Robert Hunja est retourné au Kenya pour effectuer une mission auprès du gouvernement concernant la réforme de la passation des marchés. Michaël Lawrance a été intégré au Secrétariat du CAD en tant que conseiller pour la passation des marchés fin janvier 2006.) A la fin de la réunion de l'Activité conjointe, Henry Malinga d'Afrique du Sud a été nommé co-Président issu d'un pays partenaire par les représentants des pays partenaires participant à la réunion ; le GT-EFF encourage l'ensemble des Activités conjointes à désigner un co-Président issu d'un pays partenaire afin d'associer davantage les partenaires à la gestion et aux décisions de fond prises par ces organes.
- l. Les co-Présidents ont proposé à l'Activité conjointe de mettre en place un groupe informel appelé « groupe de travail » après la réunion. Ce groupe est composé des trois co-Présidents, d'un représentant de la Banque mondiale (Pam Bigart), d'un représentant de la Banque africaine de développement (Emmanuel Lomo), d'un représentant de la Banque interaméricaine de développement (Fernando Fernandez), d'un représentant du PNUD (Kirsten Jensen) et du conseiller pour la passation des marchés du Secrétariat du CAD (Micheal Lawrance). Le groupe de travail devait rencontrer le consultant à Washington mi-avril afin d'aider les co-Présidents à revoir la version 2 de la méthodologie préparée par celui-ci après la réunion de Manille, avant sa communication aux membres de l'Activité conjointe pour examen et commentaires. La version 3 qui en est résultée a été communiquée le 19 mai aux membres de l'Activité conjointe par un courriel de Michaël Lawrance, pour examen et commentaires. Le groupe de travail s'est réuni deux fois depuis lors : à New York les 13 et 14 septembre 2006 (avec la participation de Mogens Strunge Larsen de DANIDA en qualité de représentant des donneurs bilatéraux) et à Tunis les 27 et 29 juin. Les comptes rendus succincts de ces deux réunions peuvent être consultés sur le site web de l'Activité conjointe ; des courriels avec un lien vers chaque document ont également été envoyés aux membres de l'Activité conjointe par Micheal Lawrance (Secrétariat du CAD).
- m. Le « groupe de travail » est une structure informelle évolutive mise en place afin de faire avancer les travaux de l'Activité conjointe entre les réunions. Il permet aux co-Présidents de planifier et d'exécuter le plan de travail. Sa composition n'est pas fixe ni permanente. Pour que le groupe de travail soit efficace, le nombre total de membres actifs devrait être en permanence de 8 à 10. Un équilibre approprié doit être recherché entre les partenaires pour le développement bilatéraux et

multilatéraux et il convient d'assurer une représentation régionale et linguistique adéquate des pays partenaires. Les participants doivent être prêts à coopérer aux travaux de façon active et en respectant les délais impartis. Pour économiser les maigres fonds affectés aux déplacements, on pourrait envisager d'utiliser la vidéoconférence pour permettre aux participants qui ne peuvent se déplacer de participer aux réunions du groupe de travail.